

## Journée internationale des femmes - Événement du 12 mars

(par Chantal Beaubien - Comité de la condition féminine APPA)

Pour souligner la Journée internationale des femmes votre comité de la condition féminine a organisé une activité le 12 mars dernier. Pour cette occasion, nous avons visionné le film « *La domination masculine* » de Patric Jean. Ce film choc parle de groupes antiféministes et de la vision qu'ont ces groupes de la place des femmes dans notre société d'aujourd'hui. Difficile de croire qu'il y a encore des personnes qui ont une vision si diminutive de la femme! Après le visionnement, il y a eu une belle discussion animée par mesdames Marie Lebel et Zoé Décarie. Nous avons profité de l'occasion pour dévoiler la gagnante de notre concours de logo: M<sup>me</sup> Danielle Charbonneau. Félicitations pour son magnifique logo! L'événement fut un succès et nous remercions tous ceux et celles qui ont participé à cet événement. Soyez à l'affût de nos prochaines activités!



## La négociation, je m'en occupe!

Cette chronique a pour but de vous informer du dépôt syndical dans le cadre du renouvellement de notre convention collective.

### Service offert à la clientèle EHDA en SDG

La convention collective stipule déjà l'obligation par la commission de tenir compte de la clientèle EHDA lors de l'élaboration des postes, mais malheureusement, la pratique n'est pas convaincante. Afin de respecter cette clause, nous désirons apporter les modifications suivantes: comme les élèves ne sont pas guéris à 15 h, nous demandons d'assurer le service à l'élève après les heures de cours (service de garde ou service de dîneurs), à moins que le plan d'intervention n'indique le contraire, et d'ajouter une mention prévoyant explicitement le devoir pour la commission « *d'offrir les services adéquats* ».

### Sécurité d'emploi: motif de non-abolition de postes

Dans la convention collective, il est écrit que la commission n'est pas tenue de procéder à l'abolition d'un poste si celui-ci est transféré à moins de 5 kilomètres de son lieu actuel. Notre demande est que la clause soit modifiée ainsi : La commission maintient le poste s'il est transféré à moins de 5 kilomètres de son lieu actuel. Toutefois, le poste transféré à plus de 5 kilomètres est aboli et offert en priorité à la personne détentrice de ce poste.



# Les jeunes et l'austérité

(par le Comité jeunes - Conseil central du Montréal métropolitain)

## L'austérité ou l'offensive patronale

Gel d'embauche dans la fonction publique, coupe de 30M\$ pour les étudiant-e-s à faible revenu via la prime au travail, hausse de tarif pour les CPE et affaiblissement du réseau, hausse allant jusqu'à 14,3% pour un titre de la STM alors que des haut-dirigeants verront leur salaire augmenter de 18%.

La liste de toutes les mesures du plan d'austérité du gouvernement Couillard et de ses impacts sur les institutions publiques et parapubliques semble s'allonger à chaque semaine. Le projet de « rigueur budgétaire et de repositionnement du rôle de l'État » porté par le ministre Coiteux frappe tous les secteurs de la société et constitue une attaque en règle contre les travailleuses et travailleurs. Attaquer la classe moyenne n'a rien de nouveau, mais le faire dans un contexte où la réserve de liquidité des entreprises non financières canadienne dépasse 675 milliards de dollars, c'est du jamais vu!

Pour le comité jeunes, l'heure n'est plus au recensement des mesures. Maintenant, la tâche qui nous incombe est de mettre en place la stratégie à mener pour forcer le gouvernement à faire marche arrière. Le bilan des dernières années indique que le temps n'est plus à la concertation. L'État-gestionnaire n'a de yeux que pour les intérêts de la business et notre unique opportunité sera de les perturber jusqu'au retour d'une paix sociale bien négociée.

## La loi spéciale... (bis)

Le conflit étudiant de 2012 est riche d'enseignements à ce niveau. Malgré la liberté politique que disent protéger les sociétés démocratiques, le gouvernement Charest n'a pas hésité à voter une loi spéciale pour museler les perturbations du printemps étudiant et ainsi rendre illégale toute manifestation. Le tour de force de ce combat historique préfigure l'épreuve qui attend la coalition « Refusons l'austérité » et plus largement encore tous ceux et celles qui voudront opposer une réelle résistance aux politiques néolibérales.

Mises en demeure, injonctions, décret gouvernemental et lois spéciales sont le lots des attaques qui nous seront faites. L'État québécois utilisera toutes les armes juridiques qui sont à sa portée pour écraser le mouvement syndical et

les forces sociales qui sont en train de se mettre en œuvre pour freiner son projet de démantèlement social. Quelles seront nos chances de vaincre devant le rouleau compresseur juridico-politique qui nous attend?

## La démocratie, notre raison d'être, notre plus grande force

Si les syndicats sont reconnus comme les uniques représentants des travailleurs-euses devant les boss, c'est parce qu'ils ont le devoir d'en être les porte-parole. La coalition « Refusons l'austérité » aura beau représenter plus d'un million de personnes, son unique force viendra des membres qui se seront saisis des enjeux grâce aux espaces politiques mis en place par les syndicats locaux. L'assemblée des membres est le lieu qui donne toute sa légitimité au mouvement syndical et constitue en même temps sa force réelle dans le cadre de la lutte que nous entendons mener.

## La force d'avoir raison

Si le mouvement étudiant est resté fort devant la menace faite par l'État de rendre chacune de ses manifestations illégale, c'est parce que son contrôle était directement pris en main par les associations locales. La force d'un mouvement est assurée si

les parties qui en constituent le tout sont informées de la situation politique et si elles décident par elles-mêmes des stratégies à mettre en place.

En 2012, les assemblées générales ont majoritairement voté de braver les injonctions et la loi spéciale de Jean Charest. C'est ce qui a provoqué la crise de légitimité du gouvernement et l'a incité à précipiter des élections nationales. En 2015, cette stratégie ne pourra pas être reprise intégralement par les syndicats. Par contre, la confrontation des lois injustes par notre projet politique constitue le nœud de notre force, sans laquelle nous ne pourrions jamais plus avoir raison.

## Sources:

<https://jeanneemard.wordpress.com/2014/12/03/jeanne-express-30-millions-de-moins-pour-les-etudiants/>  
<http://fr.canoe.ca/argent/actualites/archives/2014/11/20141126-153227.html>  
<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2014/07/04/006-stm-salaires-dirigeants-augmentation-deficit.shtml>



# ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: [www.appa.qc.ca](http://www.appa.qc.ca)  
Opinion des lecteurs: [ensemble@appa.qc.ca](mailto:ensemble@appa.qc.ca)

